

- s'efforcer d'éliminer les exigences de contrepartie dans le cadre des projets de marché public dépassant 500 millions de bahts (25 millions de dollars), qui créent des problèmes de transparence;
- veiller à la pleine application et à l'exécution par la Thaïlande des règles de propriété intellectuelle, conformément à ses obligations en vertu des règles de l'OMC;
- demander l'abolition des règles de contenu local sur les automobiles et les pièces, qui empêchent les fournisseurs étrangers de pièces de participer pleinement au secteur de l'automobile;
- chercher une réduction des taux des droits de douane applicables aux produits en papier à valeur ajoutée de même qu'à la bière et aux spiritueux.

## VIETNAM

### Aperçu

En 1999, les exportations du Canada à destination du Vietnam atteignaient un total de 47 millions de dollars (une diminution de 13,2 p. 100 par rapport à 1998). Ces chiffres sont très modestes parce que le PIB du Vietnam n'est que de 300 dollars américains par habitant et que le Vietnam dépend de montants importants d'aide (2,4 milliards de dollars américains en 1998) de la communauté internationale des donateurs d'aide. De plus, le Vietnam n'a pas encore réformé son marché pour permettre une expansion du commerce et de l'IED. Le régime de politique commerciale du Vietnam est actuellement examiné par le groupe de travail de l'OMC qui supervise le processus d'accession du pays. Comme le mémorandum initial du Vietnam diffusé en octobre 1996 avait besoin d'une révision importante, le processus d'examen n'a commencé qu'en 1998. Deux réunions du groupe de travail ont eu lieu, ce qui a permis au Canada de souligner le besoin de transparence. L'accession du Vietnam sera un processus long et ardu, le cadre juridique du Vietnam étant en contradiction avec un grand nombre de ses obligations futures dans le cadre de l'OMC. Le Canada continuera de veiller à ce que le Vietnam respecte ses obligations dans le cadre de l'APEC et, dans l'avenir, de l'OMC.

## Résultats obtenus en 1999

- En juillet 1999, un accord commercial a été conclu entre le Vietnam et les États-Unis pour normaliser les relations commerciales selon le principe autrefois connu comme le statut de la NPF. Il n'est cependant pas sûr que cet accord sera ratifié par l'un ou l'autre pays à court terme ce qui est regrettable puisqu'il est considéré comme une étape importante de l'accession éventuelle du Vietnam à l'OMC.
- En août 1999, la Chinfon-Manulife Insurance Company a lancé ses activités au Vietnam. Cette coentreprise entre la Financière Manuvie de Toronto et un conglomérat taïwanais constitue le premier permis en matière d'investissement délivré par le Vietnam à une entreprise appartenant à des intérêts étrangers du secteur de l'assurance-vie. Cet événement envoie un message positif à la communauté internationale sur l'ouverture du marché des services financiers vietnamien et constitue un fait mémorable pour le Canada puisque c'est une entreprise canadienne qui fut la première à obtenir un permis.

## Accès au marché — priorités du Canada en l'an 2000

- soutenir (dans le cadre de l'APEC et à l'occasion du processus d'accession à l'OMC) tous les efforts déployés par le Vietnam pour ouvrir le marché à la libre circulation des produits et des services, et pour l'établissement d'un régime d'investissement étranger plus favorable.

## MALAISIE

### Aperçu

En 1999, les exportations canadiennes de marchandises vers la Malaisie s'élevaient à 409 millions de dollars, une diminution de 13,7 p. 100, et les importations, à 2,06 millions de dollars, une augmentation de 3 p.100. La Malaisie a une économie de marché relativement ouverte et les exportateurs canadiens n'ont été confrontés à aucun obstacle majeur à l'accès aux marchés. Le gouvernement a annoncé un relâchement temporaire des restrictions à la propriété étrangère et a fait une « offre spéciale » en vertu de laquelle il n'y avait pas de restriction à la propriété étrangère pour les sociétés qui investissaient avant le 31 décembre 1999. Auparavant, les sociétés devaient exporter plus de 80 p. 100 de leur production pour pouvoir appartenir à 100 p. 100 à des intérêts étrangers; sinon, le capital devait être détenu à 50 p. 100 par des Malaisiens, dont 30 p. 100 par des Bumiputras (Malais).